

L'A.G.E. du C.B.C. Bridge des Copains

Vendredi 20 Octobre C.I.S.



- Modification des statuts

Modification des statuts

- Objectif N° 1 : changer le nom de l'association
- Nous sommes connus à la Préfecture comme association
- **W513004477**
- **CLUB DE BRIDGE DE CORMONTREUIL / NOM D'USAGE : CLUB DE BRIDGE DES COPAINS DU GRAND REIMS C.B.C. GRAND REIMS**

- C'est objectivement un peu lourd, pour nous, comme pour les services de la préfecture qui l'ont exprimé
- Nous proposons de devenir :
- **W513004477**
- **BRIDGE DES COPAINS**

Modification des statuts

- **Rosine GRAVEL a créé le Club en 1989**
- **Elle a officialisé cette création le 15 décembre 1994 en déposant les statuts fondateurs du**
- **Club de Bridge de Cormontreuil**

LE SOUS-PREFET DE REIMS

CERTIFIE avoir reçu de Madame Rosine GRAVEL
demeurant à TAISSY, 27 rue Colbert
agissant en qualité de Présidente, une déclaration en date du 15 Décembre 1994 par laquelle
elle fait connaître la création d'une association dite :

CLUB DE BRIDGE DE CORMONTREUIL

dont le siège social est situé à TAISSY, Chez Madame Rosine GRAVEL, 27 rue Colbert

ainsi que deux exemplaires des statuts et de la liste des personnes chargées de
l'administration ou de la direction de l'association.

REIMS, le 15 Décembre 1994

Modification des statuts

- Le Club a été fondé en 1989
- Nous sommes les héritiers d'un club convivial et indépendant
- Cet héritage implique le respect de ces deux qualificatifs : « convivial » « indépendant »
- C'est à ce titre que nous fêterons les 35 ans du club tout au long de l'année 2023-2024

Modification des statuts

- Objectif N° 2 : Gérer la situation dans laquelle se retrouvent beaucoup d'associations sans candidat à la présidence
- Le temps est venu de changer de Président ou de prolonger notre vie associative en l'absence de candidat à la présidence.
- Modification de l'a. 13

- [Statuts Bridge des Copains](#)

L'A.G.O. du Bridge des Copains

Vendredi 20 Octobre C.I.S.



L'A.G.O. du **Bridge** des Copains

- Rapport Moral du Président
 - Temps de questions et d'approbation ou rejet
- Rapport Financier du Trésorier
 - Temps de questions
- Rapport du vérificateur des Comptes
 - Temps de questions et d'approbation du rapport du Trésorier
- Élection des membres du C.A.
- Le programme festif de l'année 2022 – 2023
- Questions diverses :

L'A.G.O. du **Bridge** des Copains

- Rapport Moral du Président
 - Exposé du Président
 - Temps de questions et d'approbation ou rejet

L'A.G.O. du **Bridge** des Copains

- Rapport Financier du Trésorier
 - Exposé du Trésorier
 - Temps de questions

L'A.G.O. du **Bridge des Copains** : Rapport Financier

- En tant que trésorier de l'association j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier 2022/2023
- Au 30 juin 2023 nous avons un résultat négatif apparent de **3404,84** euros correspondant à la différence
- entre nos recettes et nos dépenses,
- Ce déficit apparent doit être transformé en un excédent de **517,40 €** puisque :
- 2572,24 € de charges à Saint Benoît ont déjà été incluses dans le résultat validé en A.G. le 21 octobre 2022
- 1350,00 € de charges liées au voyage effectuée le samedi 14 octobre dernier ont été payées avant l'arrêté des comptes au 30 juin.

L'A.G.O. du **Bridge** des Copains : Rapport Financier

- De fait, la trésorerie générale a diminué de 3404,80 € en une année, passant de 42 273,44 € à 38868,60 €
- Ceci correspond à une demande exprimée par la dernière A.G. de voir la trésorerie générale diminuer progressivement.
- les recettes encaissées durant l'exercice représentent **6678,72 €**
- Les dépenses décaissées durant l'exercice s'élèvent à **10083,56 €**

L'A.G.O. du **Bridge** des Copains : Rapport Financier

- RECETTES 2022-2023
- droits de table 969,47 €
- cafeteria 2 079,25 € CBC à l'exercice suivant
- festif 2 380,00 € CBC à l'exercice suivant
- atelier bridge 1 250,00 € CBC à l'exercice suivant

- Total des recettes : 6 678,72 €

L'A.G.O. du **Bridge** des Copains : Rapport Financier

- DEPENSES 2022-2023
- **club** **3413,44 €**
- principales dépenses :
 - 200 € : don paroisse (juillet et août 2022)
 - 2572,24 € charges St Benoît (payé le 15 septembre 2022)
 - 117,02 € assurance Crédit Mutuel
 - 161,24 € V. Rouvray – Ménage Pontgivart (URSSAF inclus)
- **festif** **5623,97 €**
- cafeteria **940,90 €**
- atelier bridge **105,25 €**
- Total des dépenses : **10083,56 €**

L'A.G.O. du Bridge des Copains : Rapport Financier

- Pour information au 20 octobre
- Banque : 4802,50 €
- Livret bleu : 37000,00€
- **TOTAL :** 41802,50 €

Facture en attente : Guilloux pour 1389,00 €

Pour mémoire, le voyage de samedi dernier à Paris est revenu à 86 € par personne.

L'A.G.O. du Bridge des Copains

- Supplément d'information :
- cotisation Bridge des Copains : 50 € (ramenée à 0 € par décision du Conseil d'Administration)
- cotisation amicale : 30 € payée à l'Amicale Jamin
- ADHERENTS
- adhérents n-2 lors de l'A.G. : 119 CBC
- adhérents n-1 : 105 Jamin et CBC
- Adhérents n : 118 à ce jour

L'A.G.O. du **Bridge** des Copains

- droits de table (carnet de 10 tickets)
- n-1 15 € CBC Tarif inchangé année n : 15 € Jamin
- Joueur occasionnel : 5 € inchangé encaissé par Jamin
- **Les droits de table sont encaissés par Jamin sur un compte spécifique.**
- **Ils sont à l'entière disposition de la section bridge pour financer notre « FESTIF »**

L'A.G.O. du **Bridge** des Copains

- Relations financières avec Jamin : 2022-2023
- Encaissements droits de table : 7935,00 €
- Remboursements dépenses festives : 6457,51 €
- Solde à disposition de la section Bridge : 1477,49 € au 30/06/2023
- Solde au 30/09/2023 : 781,86 €

L'A.G.O. du **Bridge** des Copains

- atelier bridge
- inscription n-1 50 € annuel CBC
- inscription n 65 € annuel **Bridge** des Copains
- L'inscription à l'atelier inclut un carnet de 10 droits de table à utiliser dans les tournois du **Bridge** des Copains

L'A.G.O. du **Bridge** des Copains : Rapport Financier

- Questions au Trésorier

L'A.G.O. du **Bridge** des Copains :

- Rapport du vérificateur des comptes
- Jean Louis Boudier

- Validation ou rejet du rapport financier du Trésorier

L'A.G.O. du **Bridge des Copains** : Élection de 4 administrateurs

- Marie-Claude, Thierry, Joël et Jean ont achevé leur mandat
- Marie-Claude et Thierry ne souhaitent pas renouveler leur mandat
- **Joël et Jean sollicitent un nouveau mandat**
- Nos statuts prévoient de renouveler le C.A. par moitié.
- Deux candidatures nouvelles ont été enregistrées :
- Dominique Bouvet et Michèle Leroy

L'A.G.O. du **Bridge des Copains** : perspectives

- Le **Bridge des Copains** abondera sur sa trésorerie propre les dépenses festives qui iraient au-delà des encaissements naturels des droits de table et des participations au festif
- La vie quotidienne du Bridge des Copains – Amicale Jamin n'a pas d'incidence sur notre spécificité « club festif »
- C'était annoncé il y a un an. C'est désormais vérifié.

- Avez-vous des Questions ?

L'Agenda festif du **Bridge des Copains**

- Le **Bridge des Copains** organisera en 2023-2024 les événements classiques et conviviaux, les dates et modalités seront définies par le prochain Conseil d'Administration
- Les challenges Denise Ognois
- Les tournois B.E.C.
- La journée caritative
- Le tournoi de la galette
- Le tournoi des lumières autour des crêpes
- Le repas annuel, particulièrement celui des 35 ans
- Le voyage annuel (celui du 14/10 était un amuse bouche)
- Il y a certainement des oublis

L'Agenda festif du **Bridge** des Copains

- Information : Si vous venez avec un membre de votre famille ou un ami, merci de régler spontanément votre participation financière.
- Le site internet indique tout cela dans la rubrique « Agenda festif »

- Sorties, repas : coût réel indiqué par les responsables
- Cocktail A.G., Challenge Denise Ognais, Galette : 10 €
- Crêpes : 5 €
- Caritatif, pique-nique d'été : 15 €

L'Agenda festif du **Bridge** des Copains

- Projets pour 2023-2024
- Un voyage sera organisé au printemps 2024 avec une participation financière du club sans pour autant mettre à mal les bénéfices cumulés depuis 35 ans. Les membres devront naturellement s'acquitter d'une contribution comme par le passé.
- Nous avons un guide, Gilbert, professeur d'Histoire
- Il est stagiaire de l'**Atelier Bridge** des Copains et administrateur du Bridge des Copains